

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2025

12^e assemblée générale annuelle des membres de la **Caisse Desjardins de la Vallée des Pays-d'en-Haut**, tenue sous la vice-présidence de Mme Céline Blanchette, après convocation légale, le 15 avril 2025, à 18h30 par conférence web.

NOMBRE DE MEMBRES PARTICIPANTS EN DIRECT ET RÉÉCOUTE : 64

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

1.1 Mot de bienvenue

Mme Céline Blanchette, vice-présidente du conseil d'administration qui agit également comme présidente d'assemblée, souhaite la bienvenue aux membres participants et ouvre officiellement l'assemblée. Elle poursuit en présentant les gens qui l'accompagnent à l'animation et en soutien :

- Mme Chantale Gagnon, présidente du comité de mise en candidature qui présentera le rapport du comité à l'issue de l'appel de candidatures ;
- Mme Linda Racicot, secrétaire du conseil d'administration qui est assistée dans ses fonctions par Mme Stéphanie Ouellette, adjointe à la direction générale.
- M. Benoit Lemieux, directeur général de la Caisse.

Elle informe également les membres que la formule d'assemblée à distance implique qu'ils pourront voter en direct sur certains sujets alors que pour la répartition des excédents annuels (ristournes) ainsi que les élections, la période de votation se fera en différé.

1.2 Message du président et chef de la direction du Mouvement Desjardins

Une capsule vidéo de M. Guy Cormier, président et chef de la direction du Mouvement Desjardins, est ensuite présentée.

2. FONCTIONNEMENT ET DÉROULEMENT DE L'ASSEMBLÉE

2.1 Règles pour participer à l'AGA

La présidente d'assemblée invite les membres à visionner une courte capsule vidéo afin de préciser les règles pour participer à l'assemblée ainsi que les modalités qui faciliteront le bon déroulement et les interactions entre les intervenants et les participants.

Elle rappelle que seul un membre de plein droit admis depuis au moins 90 jours à la Caisse pourra proposer ou appuyer une proposition et exercer son droit de vote en direct ce soir et lors de la période de 4 jours prévue après l'assemblée.

2.2 Nomination des personnes scrutatrices

La présidente d'assemblée poursuit avec la nomination des scrutateurs, elle recommande :

- Mme Stéphanie Ouellette, adjointe à la direction générale, et
- Mme Marie-Eve Boyer, conseillère aux communications et vie associative

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu de nommer Mme Stéphanie Ouellette et Mme Marie-Eve Boyer comme scrutatrices. Le vote est demandé et la proposition est adoptée.

2.3 Adoption de l'ordre du jour

La présidente invite la secrétaire, Mme Linda Racicot, à faire la lecture de l'ordre du jour qui a été préalablement publié sur le site internet de la Caisse et qui était disponible sur demande à la Caisse.

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté. Le vote est demandé et la proposition est adoptée.

2.4 Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 16 avril 2024

Tel que mentionné dans l'avis de convocation, le procès-verbal de la dernière assemblée générale a été déposé au même moment que l'avis de convocation sur le site Internet de la Caisse. Puisque les membres ont eu l'occasion d'en prendre connaissance, la lecture ni le résumé n'est nécessaire.

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu que le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle 2024 soit approuvé tel que soumis. Le vote est demandé et la proposition est adoptée.

3. RETOUR SUR L'ANNÉE 2024

3.1 Rapport du conseil d'administration

La présidente d'assemblée présente les membres du conseil d'administration ainsi que la personne relève au CA et les remercie pour leur implication. Elle poursuit en faisant part des principales réalisations de la dernière année et les orientations que la Caisse s'est fixée :

125 ans d'ambition

- Anniversaire : 2025 marque le 125e anniversaire du Mouvement Desjardins, la plus grande coopérative financière en Amérique du Nord.
- Expertise et performance : 125 ans de service aux membres et clients, contribuant à la prospérité des personnes et des collectivités.
- Évolution : Desjardins est devenu une institution financière majeure et un assureur important au Canada, reconnu mondialement.
- Bilan 2024 : Une année marquée par des défis économiques, technologiques, météorologiques, géopolitiques et sociaux, où Desjardins a été un pilier de stabilité.

Un leader socioéconomique de taille

- Leviers : Utilisation de fonds et programmes comme le Fonds d'aide au développement du milieu et le Fonds C pour les entreprises.
- Innovation : Collaboration avec le gouvernement du Québec pour des solutions à la crise du logement.
- Logements abordables : Objectif de 1 750 logements abordables d'ici fin 2025, avec des projets en exploitation et en réalisation.

Présents pour les membres

- Engagement communautaire : Priorité à l'autonomie financière des membres et clients.
- Soutien : Produits financiers, services-conseils, outils en ligne et contenus éducatifs.
- Jeunesse : Initiatives pour soutenir les jeunes, comme les bourses d'études et les projets jeunesse.

Des solutions numériques innovantes

- Alvie : Assistante virtuelle pour accompagner les membres dans leur autonomie financière.
- Dossier de crédit : Intégration du dossier de crédit Equifax à la plateforme AccèsD, avec alertes pour les changements de crédit.

Des actions concrètes pour le développement durable

- Norme sur le développement durable : Adoption d'un plan triennal de développement durable et de finance responsable.
- Cohérence des actions : Intégration des éléments du plan de développement durable dans les autres plans de la caisse.

Elle termine en témoignant de sa reconnaissance envers les employés, gestionnaires et administrateurs qui se sont, encore cette année, surpassés et remercie les 24 520 membres pour leur confiance et fidélité.

3.2 Rapport sur la surveillance des règles déontologiques

La présidente d'assemblée présente le bilan de la surveillance relative à trois règles déontologiques pour la dernière année.

- Aucune situation de conflit d'intérêts n'a été constatée;
- Les dépôts et les prêts accordés aux personnes intéressées à l'égard de la Caisse ont tous été consentis en conformité avec les règles déontologiques qui s'appliquent.
- La Caisse n'a octroyé aucun contrat de fourniture de biens et services à des personnes visées par le Code.

3.3 Rapport financier

Pour la présentation des résultats de la dernière année financière de la Caisse se terminant le 31 décembre 2024, une capsule vidéo est diffusée.

Faits saillants

- Le volume d'affaires sous gestion est de 2,58 milliards de dollars, en hausse de 5,7 %.
- Total de l'actif : 1,16 milliard de dollars, en hausse de 4,3 %.
- Passif de la caisse : 1,06 milliard de dollars, en hausse de 4,1 %.
- Avoir total : 99,37 millions de dollars, en hausse de 6,9 %.
- Excédents réalisés :
 - Revenu net d'intérêts : 19,64 millions de dollars.
 - Autres revenus : 6,22 millions de dollars.
 - Revenus d'opération : 25,85 millions de dollars.
 - Provision pour pertes de crédit : 0,42 million de dollars.
 - Frais autres que d'intérêts : 7,76 millions de dollars.
- Excédents d'opération : 17,68 millions de dollars, en hausse de 11,7 %.
- Excédents nets :
 - Excédents avant impôts et ristournes : 8,47 millions de dollars.
 - Impôts sur les excédents : 1,06 million de dollars.
 - Excédents avant ristournes : 7,41 millions de dollars.
 - Ristournes aux membres : 1,85 million de dollars.
 - Recouvrement d'impôt relatif aux ristournes : 0,46 million de dollars.
 - Excédents nets : 6,02 millions de dollars, en hausse de 31,7 %.

Ces résultats témoignent de la bonne santé financière de la Caisse et de son rôle proactif pour répondre aux besoins des membres.

Au nom du conseil d'administration, la présidente d'assemblée exprime sa gratitude envers le directeur général pour la mise en œuvre efficace du plan d'actions, ayant permis la réalisation d'excédents au cours de la dernière année financière de la Caisse.

3.4 Présentation des engagements de la Caisse dans son milieu

La présidente d'assemblée invite l'assemblée à regarder une capsule vidéo présentant les sommes totales qui ont été investies en 2024 pour soutenir des projets et initiatives du milieu avec le Fonds d'aide au développement du milieu (FADM) et en dons et en commandites.

Faits saillants

- Un montant de 266 178 \$ a été investi en 2024 :
 - 99 803 \$ en dons et en commandites
 - 166 376 \$ par le biais du Fonds d'aide au développement du milieu

Par la suite, elle présente divers programmes offerts en éducation financière et leviers d'engagement pour soutenir la collectivité à travers leurs projets dont, la Caisse scolaire, La Fabrique à projet, Aléa et Mes finances, mes choix.

Enfin, elle fait part du Fonds du Grand Mouvement qui est un levier de soutien aux projets émergents des milieux et au bénéfice du développement social et économique. Dans la région des Laurentides, le Fonds du Grand Mouvement a contribué en 2024 à la hauteur de 305 000 \$ pour 2 organismes.

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

La présidente d'assemblée invite les membres à soumettre leurs questions via la boîte de dialogue prévue à cet effet. Cependant, aucune question n'est adressée par les membres au conseil d'administration ni à la direction générale. Il est précisé que la direction générale reste disponible pour répondre aux questions qui pourraient être soumises après la période allouée.

5. PROPOSITIONS SOUMISES AU VOTE

5.1 Présentation de la proposition sur le partage des excédents annuels (ristournes)

L'assemblée vise entre autres à permettre le versement des ristournes individuelles aux membres et à la communauté. La présidente d'assemblée invite les membres à regarder une capsule vidéo portant sur la ristourne, élément distinctif de notre coopérative.

Elle précise à l'assemblée que les scénarios qui sont présentés sont ceux qui sont les plus avantageux pour les membres, recommandés par le conseil d'administration de la Caisse et totalement conformes aux encadrements applicables. Elle invite donc le directeur général, M. Benoit Lemieux, à faire part des recommandations.

ADOPTION DE LA RÉPARTITION DES EXCÉDENTS ANNUELS (ristournes)

Le directeur général présente le projet de partage des excédents pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024, projet qui est réparti comme suit :

PRÉSENTATION DE LA PROPOSITION SUR LE PARTAGE DES EXCÉDENTS ANNUELS		
Excédents (déficit) avant ristournes aux membres		7 411 k\$
Virements réglementaires et autres ajustements		(228) k\$
• Affectation/utilisation des réserves plus-value ¹	(776) k\$	
• Autres éléments du résultat	427 k\$	
• Utilisation du Fonds d'aide au développement du milieu (FADM) net d'impôt 2024	123 k\$	
• Ajustement de la ristourne (année précédente)	(2) k\$	
Solde des excédents à répartir		7 183 k\$
Affectation d'excédents au paiement de la ristourne et FADM		(1 660) k\$
• Ristourne	(1 847) k\$	
• Recouvrement d'impôt relatif à la ristourne	457 k\$	
• Affectation au FADM	(270) k\$	
Affectation à la réserve pour ristournes éventuelles (RRE)		0 k\$
Affectation à la réserve générale		(5 523) k\$
Solde des excédents à répartir		0 k\$

RÉPARTITION
DES RISTOURNES AUX MEMBRES

RISTOURNE VOLUMES ²	TAUX PAR 1 000 \$ DE VOLUME PARTICULIERS ET ENTREPRISES	ÉQUIVALENT EN DOLLARS
Comptes		200 k\$
Épargne et placements	0,58 \$	291 k\$
Fonds		80 k\$
Prêts et marges de crédit		544 k\$
RISTOURNE ASSURANCES ³		
	23 \$/1 000 \$ de prime	297 k\$
RISTOURNE CARTES DE CRÉDIT ³		
	0,58 \$/1 000 \$ d'achats nets	136 k\$
RISTOURNE PRODUITS ³		
	Montant de 50 \$ ⁴	248 k\$
RISTOURNE SERVICES DE PLACEMENT ET D'INVESTISSEMENT EN GESTION DE PATRIMOINE ³		
	Montant de 23 \$/1 000 \$ d'honoraires et de commissions	52 k\$

**PROPOSITION
DE VERSEMENT
POUR L'ANNÉE
2024**

Total des ristournes aux membres	1 846 955 \$
Fonds d'aide au développement du milieu	270 191 \$

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu que le projet de répartition des excédents pour l'année se terminant le 31 décembre 2024, tel que recommandé, soit accepté.

Cette proposition sera soumise au vote en ligne après les présentations et discussions de la présente assemblée.

5.2 Élection des membres du conseil d'administration

5.2.1 Nomination des officiers pour la période d'élection

Il est mentionné que la présidente d'assemblée agira comme présidente d'élection et que Mme Linda Racicot agira comme secrétaire d'élection.

5.2.2 Rapport du comité de mise en candidature

La présidente d'élection cède la parole à Mme Chantale Gagnon, présidente du comité de mise en candidature.

Cette dernière fait état du rapport du comité de mise en candidature sur lequel elle siégeait.

Conformément à la *Loi sur les coopératives de services financiers* et le *Règlement intérieur de la Caisse*, l'appel de candidatures a été diffusé pour une durée de 20 jours, à partir du 20 janvier 2025 de la façon suivante :

- Affichage dans tous nos établissements
- Diffusion sur nos canaux virtuels et infolettre aux membres
- Publicité dans le journal local
- Affichage dynamique sur les écrans en caisse
- Courriel aux membres

Pour l'assemblée générale de cette année, 4 postes sont à combler et la Caisse a reçu 11 candidatures qui répondent aux conditions et aux qualités requises par la *Loi*, le *Règlement intérieur de la Caisse* et le *Code de déontologie* de Desjardins.

Un document de présentation de toutes les candidatures éligibles a été déposé sur le microsite de la caisse, en même temps que l'avis de convocation, et est disponible sur demande. Un tableau synthèse est également intégré à la fin du document afin de démontrer de quelles façons chacune des candidatures répond aux critères recherchés par le conseil d'administration pour atteindre son profil collectif cible.

Mme Gagnon présente les personnes candidates éligibles à la fonction d'administrateur cette année. Il s'agit de :

- Mme Arielle Beaudin
- Mme Lisane Choinière
- M. Vincent Cossette-Bertrand
- M. Patrick English
- M. Nicolas Fillion
- M. Arthur Gervais
- M. Olivier Gravel
- M. François Lachapelle
- Mme Françoise Major
- M. Yannick Miller
- M. Luc Rajotte

La présidente d'élection remercie Mme Gagnon.

5.2.3 Présentation des personnes candidates

Avant de procéder à l'élection des membres du conseil d'administration, l'assemblée est invitée à écouter la présentation vidéo des personnes candidates.

5.2.4 Élection par votation

Tel que mentionné en début d'assemblée, l'élection des membres du conseil d'administration fera l'objet d'un vote en différé au cours des quatre prochains jours.

5.3 Précisions sur l'exercice du vote en différé et l'annonce des résultats

La présidente d'élection précise qu'il y aura deux (2) votes distincts à faire au cours des 4 prochains jours, soit :

- la proposition sur le partage des excédents annuels et les ristournes; et
- l'élection des membres du conseil d'administration

Elle donne les précisions sur l'exercice du vote :

- Seuls les membres de plein droit pourront voter ;
- Une réécoute de l'assemblée est possible par le biais du lien accessible sur le site Internet de la Caisse ;
- La documentation de référence est également disponible sur le site Internet ou sur demande auprès de la Caisse.

Les moyens simples de voter se font soit par Accès D en ligne, Accès D mobile ou par la borne de votation disponible en caisse. La borne est une alternative pour recueillir le vote des membres qui n'ont pas Accès D.

Elle explique également que dès la fin de la présentation, la période de votation sera ouverte pour une période de 4 jours, soit jusqu'à 23h59 le samedi 19 avril 2025. Elle ajoute que la publication des résultats des votes sur le site Internet de la Caisse mettra fin à la présente assemblée générale annuelle.

Elle fait aussi part qu'advenant un vote négatif sur la proposition, une assemblée virtuelle devra se poursuivre à une autre date afin que de nouveaux scénarios soient proposés pour une nouvelle période de votation. Cela aurait comme conséquence de retarder le versement de la ristourne.

6. FIN DE LA RENCONTRE ET REMERCIEMENTS

La présidente d'assemblée remercie les membres pour la participation à l'assemblée virtuelle ainsi que de la confiance qu'ils témoignent au conseil d'administration et à l'équipe de la Caisse. Elle adresse également des remerciements aux membres du conseil d'administration ainsi qu'à l'ensemble des employés pour leur engagement au quotidien.

L'assemblée est suspendue jusqu'à la publication des résultats sur le site Internet de la Caisse.

7. PUBLICATION DES RÉSULTATS ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

À l'issue de la période de votation auprès des membres, voici les résultats obtenus :

Proposition sur la répartition des excédents annuels

94,78 % des membres ont voté en faveur de la recommandation.

La proposition est ADOPTÉE

Élection des membres du conseil d'administration

Les personnes élues (ou réélues) sont :

- Mme Arielle Beaudin
- M. Nicolas Fillion
- M. Olivier Gravel
- Mme Françoise Major

Les signatures de l'engagement solennel se feront avant le début de la première rencontre du conseil d'administration.

Les résultats ayant été publiés sur le site internet de la Caisse et disponibles auprès de la Caisse, l'assemblée générale annuelle est officiellement levée le 22 avril 2025 à 11 h 58.

<i>Mme Céline Blanchette, Vice-présidente</i>

<i>Mme Linda Racicot, Secrétaire</i>